



Bureau de liaison de l'Union Africaine dans la Région des Grands Lacs et le Burundi
 P.O. Box 6864; Tel: (+257) 22 21 35 40/1; Fax: (+257) 22 21 35 42 Bujumbura, Burundi.
 E- mail : Aulo-burundi@africa-union.org

Mot de circonstance à l'occasion de la réunion techniques des fora des organisations de la société civile, des femmes et des jeunes de la Région des grands lacs

Nairobi 08-09 septembre 2019

Excellences, Mesdames, Messieurs, distingués invités.....

Permettez-moi tout d'abord de vous transmettre un message de sympathie et d'encouragement, de la part du Représentant Spécial du Président de la Commission de l'Union africaine pour la région des Grands lacs et le Burundi, l'Ambassadeur Basile Ikouebe qui aurait bien voulu être des nôtres ce matin, mais empêché, m'a désignée pour le représenter.

L'Ambassadeur vous souhaite plein succès pour l'évènement qui nous réunit ici aujourd'hui.

C'est également un grand plaisir pour moi d'être avec vous à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la réunion technique des fora, des organisations de la société civile, des femmes et des jeunes de la Région des grands lacs.

L'Union africaine par ma voix salue cette initiative.

En effet, la rencontre qui va durer deux jours et qui réunit ces différentes entités entre parfaitement dans le cadre de la vision de l'Union africaine qui est celle d'une organisation panafricaine qui représente et porte la voix des Peuples d'Afrique, et non pas uniquement celle de leurs dirigeants.

Mais je tiens surtout à saluer le Bureau de l'Envoyé spécial pour avoir réuni autour d'une même table les OSC, les Fora des jeunes, des femmes, des Parlementaires, du secteur privé, pour développer des stratégies appropriées pour faire passer leur message auprès des hauts dirigeants de la Région.

Nous saluons également le Secrétariat de la CIRGL pour avoir mis en place les fora et surtout non seulement mis un accent particulier sur la participation des organisations de la société civile, des femmes, des jeunes, du secteur privé à la consolidation de la paix, mais aussi à la promotion de la démocratie, de la sécurité, la stabilité, la bonne gouvernance, de l'intégration régionale et du développement économique, En effet, au au-delà de leur fonction « traditionnelle » de gardiens des pratiques démocratiques, force est de constater que ces organisations sont bien plus familières avec les communautés et il nous faut reconnaître que partout où la collaboration a été efficace, elles ont complété avec succès les efforts gouvernementaux et internationaux en matière de paix, de sécurité, de stabilité et de développement.

Il est par conséquent bien dommage voire contre-productif que dans bon nombre de pays de la Région, les relations entre le gouvernement et les organisations de la société civile

soient, souvent, conflictuelles, annihilant ce faisant le rôle décisif que ces organisations pourraient légitimement jouer dans la prévention, la consolidation de la paix, la promotion du développement économique, la démocratie et la bonne gouvernance.

C'est en ce sens qu'il faudrait apprécier à sa juste valeur, comprendre et appuyer l'action de ces organisations et en cela la CIRGL l'a bien compris en permettant la création des fora tant au niveau national que régional. La mise en place de ces Fora aura permis une participation effective des Parlementaires, de la société civile, des femmes, des jeunes et du secteur privé dans le processus de la mise en place non seulement de la Conférence, mais également de la mise en œuvre du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands lacs.

Nous pensons également que cette approche doit aller de pair avec « une ouverture de processus politiques et la création d'un espace de dialogue entre toutes les franges de la population qui respecte la liberté d'opinions, tolère les différences, accepte les consensus sur les problèmes » tel que prévu dans la Charte africaine pour la Participation du Peuple dans le Développement et la Transformation.

Cette Charte de l'Union africaine, en plus d'en appeler à une participation plus effective de la société civile dans les processus de développement, met également l'accent sur les actions de l'Etat et de la communauté internationale pour créer les conditions nécessaires pour un tel pouvoir et faciliter la participation efficace du peuple dans la vie économique et sociétale.

La Charte invite instamment les Etats à faire évoluer nos systèmes politiques pour permettre la démocratie et la participation complète de toutes les sections de nos sociétés, car nous en sommes encore aux balbutiements quant à la matérialisation effective de la participation de la société civile, des femmes et des jeunes dans le processus de prise de décision mais, il faut également reconnaître que sur ce plan particulier, l'Union africaine et la CIRGL ont dépassé les attentes pour ce qui est de leur engagement en la matière au point d'inclure des clauses spécifiques dans leur document institutionnel et instruments.

Aussi, nous attendons de cet atelier qui nous réunit ici aujourd'hui, des discussions franches et sincères devant aboutir à l'élaboration d'un document de plaidoyer à soumettre aux décideurs politiques (Comité d'appui Technique, Ministres des Affaires Etrangères et Chefs d'Etat et de Gouvernement), qui vise les questions relatives à la représentation et la participation des femmes et des jeunes filles au sein des instances et dans les processus de prise de décision, à la prévention et la protection contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes;

Sur l'évaluation de l'action des foras, de la société civile, des femmes, des jeunes de la région des Grands lacs, tant au niveau national que régional, nous attendons également des propositions concrètes quant à la redynamisation ainsi que le rôle que chacun pourrait jouer dans la promotion de la démocratie, la défense des droits humains et des droits de la Femme et de la petite fille en particulier.

A toutes les entités ici présentes, la mise en place d'une coalition d'organisations de la société civile de jeunes, de femmes pour mener le plaidoyer auprès des Etats en vue de la mise en œuvre effective des instruments et des décisions des différents organes régionaux et internationaux sera une grande avancée.

Je vous remercie.